

## ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

## DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

## – DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

## Règle 18ter.1)

I.	Office qui envoie la déclaration : <b>Agence d'Etat pour la Propriété Intellectuelle (AGEPI), rue Andrei Doga, no. 24 / 1, MD-2024, Chişinău, République de Moldova</b>	Téléphone : <b>+(37322) 400 - 541</b>  fax.: <b>+(37322) 440 - 119</b>
II.	Numéro de l'enregistrement international : <b>0865888</b>	
III.	Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : <b>Obschestvo s ogranichennoj otvetstvennost'yu "Laboratoriya sovremennogo zdorov'ya",RU ul. Khimzavodskaia, 11/20 Novosibirskaia obl. RU-633004 Berdsk</b>	
IV.	Reproduction de la marque:  <b>CLEARWAYS</b>	
V.	La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés.	
VI.	Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :  	
VII.	Date : <b>03.11.2014</b>	